

Commission des Comptes

Procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2023

Ordre du jour :

1. 8346 Comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2022
 - Désignation d'un rapporteur
 - Examen des comptes
 - Présentation et adoption d'un projet de rapport
2. Divers

*

Présents : Mme Diane Adehm, Mme Barbara Agostino, M. Maurice Bauer, M. Gilles Baum, M. François Bausch, M. Franz Fayot, M. Patrick Goldschmidt, M. Christophe Hansen, Mme Françoise Kemp, Mme Nathalie Morgenthaler, M. Ben Polidori, M. Tom Weidig

Mme Isabelle Barra, Secrétaire générale adjointe
M. Benoît Reiter, Secrétaire général adjoint
M. Laurent Scheeck, Secrétaire général de la Chambre des Députés

M. Damian Rychlicki, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Guy Arendt, M. Paul Galles, Mme Carole Hartmann, M. David Wagner, Mme Stéphanie Weydert, M. Laurent Zeimet

*

Présidence : M. Tom Weidig, Président de la Commission

*

1. 8346 Comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2022

Le Président explique aux membres les missions de la Commission des Comptes et donne la parole à Monsieur Damian Rychlicki, responsable du service financier pour présenter les comptes de l'exercice 2022.

L'orateur invite les membres à une rétrospective sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 qui permettra aux membres de se faire également une impression quant au fonctionnement de l'Administration.

Le responsable du service financier rappelle que lors de l'arrêt du budget de la Chambre des Députés pour l'exercice 2022, les membres du Bureau avaient décidé de ne pas recourir à la réserve et ainsi de financer intégralement les dépenses budgétisées à hauteur de 52 567 227 EUR par la dotation à charge du budget de l'État pour 2022. L'orateur continue en exposant la répartition du budget des dépenses par section.

M. Rychlicki rappelle quelques chiffres clés de l'exercice 2022 :

- 4 Députés ont cessé leur mandat au cours de l'année 2022
- 92 déplacements à l'étranger (assemblées internationales, conférences et visites officielles)
- 59 visites à la Chambre (visites officielles, visites de travail, visites de courtoisie)
- 151 agents, dont 75 hommes et 76 femmes, au 31 décembre 2022 (39 entrées et 8 départs dont 3 départs pour démission et 5 départs à la retraite)

Ensuite, l'orateur donne des explications détaillées par rapport aux écarts au niveau des différentes sections entre le budget et les dépenses réalisées.

Par la suite, l'orateur se focalise plus particulièrement sur les articles budgétaires dont l'exécution représente un dépassement. À cet égard, l'orateur explique aux membres de la commission que les dépassements sur les différents articles relatifs aux rémunérations du personnel sont dus par le fait que les rémunérations du mois de janvier 2023 ont été imputées sur le budget de l'exercice 2022 en raison de l'incertitude quant aux tranches indiciaires à venir au cours de l'année 2023. L'article budgétaire dénommé « Charges du Bureau » a été dépassé en raison de 2 projets non budgétisés, à savoir la conception de la campagne « *We remember* » et les brochures en relation avec la révision de la Constitution. Les articles relatifs aux crédits de fonctionnement des groupes et sensibilités politiques ont été dépassés car les crédits ont été budgétisés sur base de la moyenne de l'index indiquée dans la circulaire budgétaire (850,41), or la moyenne réelle était supérieure de 2,5% (871,66). L'accroissement de visites à la Chambre a également causé un dépassement de certains articles.

L'orateur conclut ses explications en informant les membres qu'après l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022, soit de 1 388 994,10 EUR, et après la déduction du montant de 4 473 584 EUR à titre de recours à la réserve pour l'exercice 2023, la réserve de la Chambre des Députés se chiffre au 1^{er} janvier 2023 à hauteur de 6 880 232,51 EUR.

Le Secrétaire général précise par la suite aux membres de la commission que les finances de la Chambre sont gérées selon le principe de bonne gestion financière et les dépenses sont réalisées en toute transparence ce qui garantit à l'institution une agilité accrue. L'orateur souligne que les dépenses réalisées sont des investissements qui permettent de réaliser des économies. Dans ce contexte, la Chambre crée également des synergies avec d'autres administrations.

Finalement, l'orateur donne des explications quant à l'état des travaux de rénovation de la Maison Gilly. À cet égard, un membre de la commission estime que la Chambre devrait envisager l'acquisition de cet immeuble au vu des montants investis dans sa rénovation.

Après un échange de vues et examen du projet de rapport, la commission adopte le rapport à l'unanimité des membres présents et Monsieur Tom Weidig est désigné rapporteur des comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2022.

2. Divers

Il n'y a pas eu de discussion sous ce point.

Procès-verbal approuvé et certifié exact